

Maison départementale des sports 12 bis rue du président Despatys, 77007 Melun



Par courrier électronique Le 17 avril 2024

Destinataires:

Groupements Sportifs Affiliés de Seine et Marne Ligue d'Ile de France de volley Membres du Bureau Directeur Départemental

Madame, Monsieur,

Le Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER, vous invite à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra à Torcy le mardi 2 juillet 2024.



du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne et du Groupement Sportive Départemental 77

MARDI 2 JUILLET 2024 à 19h30

Salle Guy Chavanne - Rue de la Paix, 77200 Torcy

Ordre du jour:

- Adoption du PV de l'AG du 21 octobre 2023 ;
- Présentation du rapport moral Vote du rapport moral ;
- Rapport des vérificateurs au compte ;
- Présentation du rapport financier Vote du rapport financier ;
- Rapport d'activité de la saison 2023/2024 ;
- Projets, événements et actions à venir pour la saison 2024/2025;
- Modification des tarifs et du montant de la cotisation Vote des nouveaux tarifs;
- Présentation du budjet prévisionnel ;
- Présentation des vœux des GSA et vote éventuel des modifications règlementaires ;
- Clotûre de l'AG (au plus tard à 23h00)

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations sportives.

Le Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne

Rappel des statuts :

Seuls les Groupements Sportifs régulièrement affiliée à la FFvolley (validation administrative et financière) et sans créance auprès du Comité à la date de l'assemblée générale ont accès à celle-ci et participent aux votes.

Nous vous rappelons également que conformément aux tarifs 2023/2024, une amende de 75 € sera réclamée à tout club absent (Sauf « club jeune » et GSA n'engageant aucune équipe).